Qui a tué le muletier ?

Que s'est-il passé le soir du 23 décembre 2000 dans cette petite maison au bord de la route, entre vingt et une heures et une heure du matin ? Ce jour-là, c'était un samedi, il y avait peu de passage sur cette route : les vacances scolaires avaient débuté le vendredi 22 décembre. Ainsi tous les étudiants qui habitaient la ville universitaire étaient partis en vacances et l'université avait fermé ses portes la veille. Le lendemain du 23 décembre, s'annonçait le réveillon de Noël et certains avaient prévu de sortir donc le 24. Par conséquent, le 23 décembre, la route était parfaitement déserte. A cette saison, il fait nuit tôt ; ce sont les journées les plus courtes de l'année et le jour disparaît vers 16 heures 30. On allume la lumière à 17 heures. Lorsqu'on passait devant cette maison, on remarquait les points lumineux : un rai de lumière sous les fenêtres et sous la porte. Quelques fois, un des deux volets était ouvert et l'on pouvait apercevoir à l'intérieur de la maison, par le volet ouvert, le maître de maison vaquer à ses occupations dans la cuisine. Il portait toujours sa casquette sur la tête. La cheminée était allumée en permanence. Aussitôt rentré, le maître de maison rajoutait de grosses bûches et la cheminée laissait échapper un gros panache de fumée.

Lorsque l'on passait, on pouvait voir le muletier avec ses mules sur le bord de la route. Il revenait à sa maison vers 15 heures 30. Après avoir déchargé ses mules, il les attachait aux deux anneaux scellés dans le mur aux côtés de l'écurie. Il leur ôtait ensuite le bât et leur donnait un peu à manger. On les voyait se reposer, immobiles, au bas de la maison voisine. On pouvait voir aussi le chien qui était attaché avec une chaîne qui courrait le long d'un câble tendu au sol d'une maison à l'autre.

Puis, il s'est fait à manger. Mais, à quelle heure, le muletier a-t-il mangé ? « Cinq heures avant sa mort » a dit l'expert venu témoigner. « Un petit repas complet ».

Au cours de la soirée, des hommes sont venus pour le voler. Ils étaient quatre. Ils ont voulu entrer chez lui pour le voler. Ils pensaient, disent-ils, pouvoir trouver 300 000 à 400 000 F cachés dans cette maison ! Ils se sont débrouillés pour lui faire ouvrir un volet de la fenêtre de la chambre et, quand ils l'ont vu apparaître près de la fenêtre de la chambre, ils ont tiré les coups de feu. Le muletier a reçu deux balles dans l'abdomen. Mais onze coups ont été tirés avec deux armes différentes. Y avait-il un seul tireur ou deux tireurs ? Il s'est effondré rapidement en perdant beaucoup de sang. Il n'est pas mort tout de suite mais après dix à quinze minutes peut-être. A quoi a-t-il pensé pendant ce temps qui a dû être extrêmement long ? A-t-il revu sa vie défiler, comme on dit que c'est le cas au moment de mourir ?

Sa vie n'avait pas été facile. Lorsqu'il est né, en mars 1930, sa mère était veuve depuis quatre mois. En effet, le père était mort en décembre 1929 des suites d'une maladie. Il avait 47 ans. Quand cet enfant a vu le jour, il y avait déjà dans sa famille une sœur aînée née en 1921 et un frère cadet né en 1924. Cet enfant a été élevé par deux femmes : sa mère et sa tante. Une vie difficile dans une famille de femmes. Sans homme. Il a fallu grandir vite. Alors qu'il avait treize ans, un bombardement aérien allemand a dévasté une partie de son village. La maison dans laquelle se trouvaient sa mère et sa tante fut touchée. Sa mère a été ensevelie sous les décombres et son frère qui regardait les avions passer à l'extérieur a réussi à dégager sa mère des gravats, encore en vie. Malheureusement, elle décèdera des suites de ses blessures en novembre 1943 soit un peu plus d'un mois après le bombardement. À l'âge de treize ans, cet enfant est orphelin. Son frère va partir pour libérer la France et sa sœur est au Maroc. Il reste seul avec sa tante, sans maison et sans revenus. Il ne cessera plus de travailler. Comme il est fort et costaud, il deviendra bûcheron. Il extraira les souches de bruyère sur des hectares et des hectares de maquis, il arrachera des centaines de quintaux de liège et coupera des milliers de stères de bois, dans les endroits les plus accidentés où seules les mules peuvent accéder. Son dernier jour de travail sera aussi le jour de sa mort. Il n'a jamais cessé de travailler.

Est-ce que c'est à cette vie difficile qu'il pense le muletier, au moment où les balles lui taraudent le ventre ? Ou peut-être n'a-t-il pas le temps de penser ?

Ses agresseurs ont pénétré dans la maison ; ils lui ont retourné les poches pour lui prendre son argent, fruit d'un dur labeur. Puis il a été couvert de linge extirpé de l'armoire à la va-vite. A-t-on voulu cacher son visage de mourant ? A-t-il, lui, senti tous ces mouvements autour de lui ? Ce qui est sûr, c'est qu'on ne lui a pas porté secours : la prise du téléphone a même été arrachée. La maison a été fouillée de fond en

comble. Certains des agresseurs diront qu'ils avaient bien l'intention de voler, mais que lorsqu'ils ont entendu les coups de feu, ils sont remontés à bord de la voiture sans pénétrer dans la maison. D'autres diront, que ce sont sûrement des rôdeurs qui ont fouillé la maison, après. On voit qu'il n'est pas facile d'assumer avoir tué une personne âgée pour lui voler son argent ; qu'il n'est pas facile d'assumer avoir pénétré dans la maison pour voler quelques billets sur son corps agonisant, en lui retournant les poches ; qu'il n'est pas facile d'assumer avoir fouillé la maison de fond en comble. Alors, on dira que oui, on est effectivement venu, puisqu'on l'a avoué dès son arrestation, mais on précisera ensuite qu'en fin de compte, on n'est pas rentré dans la maison pour voler. C'est comme pour le ou les tireurs : au début un homme est désigné nommément. Lui dira qu'il n'a jamais été à cette heure-là, à cet endroit. Pour prouver qu'il ne pouvait pas être là, son défenseur ira jusqu'à multiplier par trois le temps qu'il faut pour parcourir en voiture la distance de 48 kilomètres qui séparent deux localités voisines. En réalité, il faut 25 minutes pour parcourir cette distance et l'on nous dira comme une preuve absolue qu'il faut une heure trente. « Et surtout avec l'ancienne route ! », nous précisera-t-on. Alors que la route est en service dans l'état actuel depuis au moins l'année 1998. On essaiera aussi d'embrouiller les esprits avec les relais téléphoniques : alors que le portable est un objet, et que la présence d'un objet à tel endroit, n'est pas la preuve formelle de la présence de son détenteur à cet endroit. En fait, il ne peut constituer un alibi. Tout cela pour essayer de prouver que le tireur désigné par les comparses n'est pas le tireur. Pourquoi donc ceux-ci l'ont-ils désigné alors comme le tireur, lui et pas un autre ? Pourquoi cet homme qui se prétend innocent n'a-t-il pas exhorté ses co-accusés de dire la vérité, de désigner enfin le véritable tireur ? Car ils n'ont pas dit que ce n'était pas lui. Ils ont dit « qu'ils ne savaient pas qui était le tireur et qu'il y avait un homme avec une casquette, des lunettes et un passe-montagne qui avait prétendu être cet homme désigné, mais que lorsqu'ils l'avaient vu ensuite, ils ne l'avaient pas reconnu ». Ils diront aussi « qu'ils préfèrent la prison au cimetière ! ». Quelle mascarade ! De qui se moque-t-on ? De la Cour, des jurés, de la famille de la victime ?

Certains défenseurs des accusés iront dire que, « comme le muletier était âgé et qu'il avait connu les temps de guerre, il restait dans le noir après la tombée de la nuit ». Les centaines d'automobilistes qui parcourent cette route nationale régulièrement savent que c'est un point lumineux rare et connu qu'ils ont l'habitude de retrouver à mi-chemin entre la localité du littoral et celle de l'intérieur (au kilomètre 22 exactement). Certes, il est plus facile de laisser croire que l'on est venu cambrioler une maison inoccupée que d'assumer le fait qu'on est venu tuer un homme pour lui voler son argent. Vous en avez vu beaucoup vous, des maisons inoccupées dans lesquelles il y a 300 000 à 400 000 F en espèces qui vous attendent ?

Alors, on nous dira encore que « tel pauvre type qui ne sait ni lire, ni écrire est monté dans la voiture avec ses camarades pour aller faire un tour en boîte de nuit et qu'en cours de route, il a appris qu'il montait sur un casse ». Aussi, « que tel autre est resté dehors, et lorsque ça a tiré, il a cru qu'on leur tirait dessus et donc qu'ils étaient agressés par le maître des lieux ». Les pauvres malheureux ! Et cela les a fait fuir, pensez donc, car ils croyaient la maison inoccupée. « C'est pour cela qu'ils ne sont pas rentrés dans la maison », disent-ils. Et cet autre, qui n'apprendra la mort du muletier que le jour de son arrestation, six mois après les faits. Ils sont vraiment mal informés ces pauvres garçons !

Le fusil de l'occupant de la maison était cassé sur le lit avec deux cartouches engagées dans le canon et non percutées. Il n'y avait pas d'empreintes sur le fusil. Donc le muletier n'a pas tiré. Mais qui donc est le tireur ?

Un homme est mort ce 23 décembre 2000 dans la soirée. Il avait posé un petit arbre de Noël dans sa maison. Il s'apprêtait à passer Noël avec sa famille. Mais cet homme-là aurait été tué par personne ! C'est tout juste si on ne nous dit pas qu'il s'est suicidé. Et comme il n'est pas mort tout de suite, il pourrait avoir mis du désordre dans sa maison, pour faire croire à un cambriolage qui a mal tourné. Histoire d'embrouiller les enquêteurs !

dimanche 30 octobre 2005